



La mesure du panier de consommation, 2015

Vous trouverez dans cette fiche des données sur la population de la région des Laurentides vivant sous le seuil du faible revenu d'après la mesure du panier de consommation (MPC). Ces données tracent un portrait du faible revenu dans les différents réseaux locaux de service (RLS), sous l'angle des comparaisons hommes-femmes et par groupes d'âge. On fait aussi état de la situation des personnes vivant seules. Une comparaison des écarts de revenus dans les RLS conclut ce survol. Des données par municipalité sont présentées en annexe.

Les données contenues dans cette fiche proviennent du recensement canadien de 2016 de Statistique Canada.

Faits saillants :

- ◆ Dans la région des Laurentides, plus de 52 000 personnes vivent sous le seuil de faible revenu selon la MPC.
- ◆ On constate de grands écarts d'un territoire de RLS à l'autre dans la proportion de la population à faible revenu.
- ◆ Plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de la MPC.
- ◆ La proportion de personnes sous le seuil de la MPC est moins importante chez les personnes de 65 ans ou plus que parmi les autres groupes d'âge.
- ◆ Près du quart des personnes vivant seules sont sous le seuil de la MPC.
- ◆ Les écarts de revenu les plus importants dans la population se trouvent dans la MRC de Thérèse-De Blainville.

Pourquoi c'est important?

Le revenu est un déterminant important de la santé de la population. Un faible revenu par rapport à l'ensemble de la collectivité est notamment associé à un risque accru d'avoir un état de santé précaire et une espérance de vie plus courte. Les disparités économiques dans une population traduisent des différences dans l'ampleur et la nature de leurs besoins respectifs en matière de services. Ainsi, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu d'après la MPC aide à estimer la part de la

population en situation de plus grande vulnérabilité sur le plan matériel. Intervenir et planifier en tenant compte des inégalités socioéconomiques, c'est notamment s'assurer que les activités soient déployées de façon à s'adapter à tous les groupes de la population. Un moyen reconnu pour parvenir à plus d'équité dans les interventions consiste à combiner une approche universelle s'adressant à toute la population et une approche ciblée adaptée aux besoins de clientèles particulières¹.

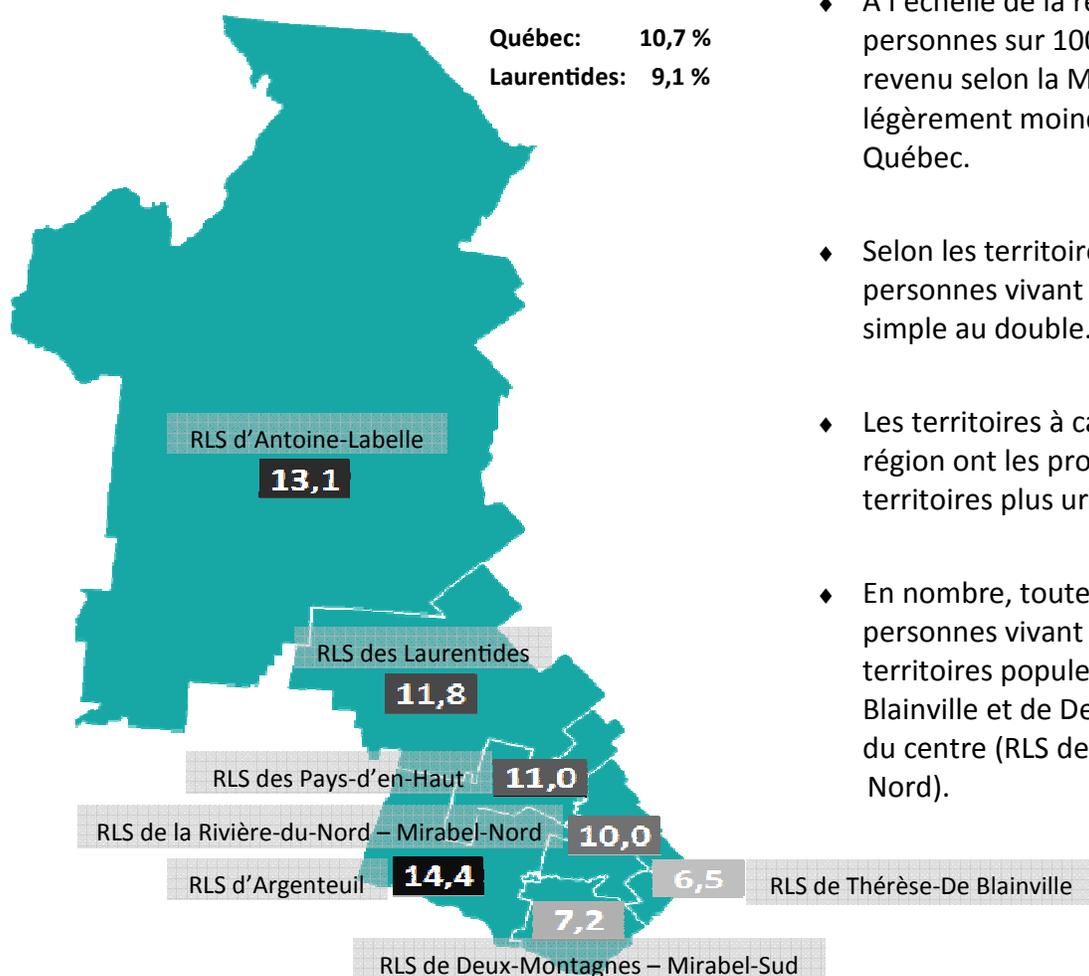
¹On désigne ce type d'intervention par le terme d'*universalisme proportionné*.



La part de la population vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC varie largement à travers la région des Laurentides

La région des Laurentides occupe un vaste espace, qui allie des secteurs ruraux et urbains, représentant une diversité d’environnements économiques. Les conditions socioéconomiques peuvent ainsi varier de façon substantielle d’un territoire à l’autre.

Québec: 10,7 %
Laurentides: 9,1 %



- ◆ À l’échelle de la région des Laurentides, plus de 9 personnes sur 100 vivaient sous le seuil de faible revenu selon la MPC en 2015, une proportion légèrement moindre que pour l’ensemble du Québec.
- ◆ Selon les territoires de RLS, la proportion de personnes vivant sous le seuil de la MPC varie du simple au double.
- ◆ Les territoires à caractère plus rural du nord de la région ont les proportions les plus élevées et les territoires plus urbanisés du sud les plus faibles.
- ◆ En nombre, toutefois, on retrouve beaucoup de personnes vivant sous le seuil de la MPC dans les territoires peuplés du sud (RLS de Thérèse-De Blainville et de Deux-Montagnes - Mirabel-Sud) et du centre (RLS de la Rivière-du-Nord - Mirabel-Nord).

Nombres

Région des Laurentides	52 870
RLS d'Antoine-Labelle	4 445
RLS des Laurentides	5 290
RLS des Pays-d'en-Haut	4 515
RLS d'Argenteuil	4 575
RLS de Deux-Montagnes - Mirabel-Sud	8 275
RLS de la Rivière-du-Nord - Mirabel-Nord	15 770
RLS de Thérèse-De Blainville	10 000



Plus de femmes que d'hommes vivent sous la MPC dans la région des Laurentides

Les femmes sont souvent désavantagées par rapport aux hommes en matière de revenu d'emploi et de retraite. Certains transferts gouvernementaux peuvent toutefois contribuer à amenuiser ce désavantage, ce qui expliquerait un écart relativement faible entre les genres de personnes vivant sous la MPC.

- ◆ Dans la région des Laurentides comme pour le Québec, légèrement plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de la MPC.
- ◆ Le RLS d'Antoine-Labelle se démarque avec une proportion sensiblement plus élevée d'hommes que de femmes sous le seuil de la MPC.
- ◆ Le RLS Pays-d'en-Haut présente des proportions presque égales entre les femmes et les hommes.

Territoire de résidence	Femmes	Hommes
Le Québec	10,9 %	10,6 %
Région des Laurentides	9,4 %	8,9 %
RLS d'Antoine-Labelle	12,6 %	13,6 %
RLS des Laurentides	12,0 %	11,6 %
RLS des Pays-d'en-Haut	11,0 %	10,9 %
RLS d'Argenteuil	14,7 %	14,1 %
RLS de Deux-Montagnes - Mirabel-Sud	7,5 %	7,0 %
RLS de la Rivière-du-Nord - Mirabel-Nord	10,5 %	9,5 %
RLS de Thérèse-De Blainville	6,8 %	6,2 %

Des situations différentes selon l'âge

La situation économique est susceptible de varier selon les exigences propres aux différents moments de l'existence. Aussi, la proportion de personnes vivant sous la MPC se présente différemment selon l'âge.

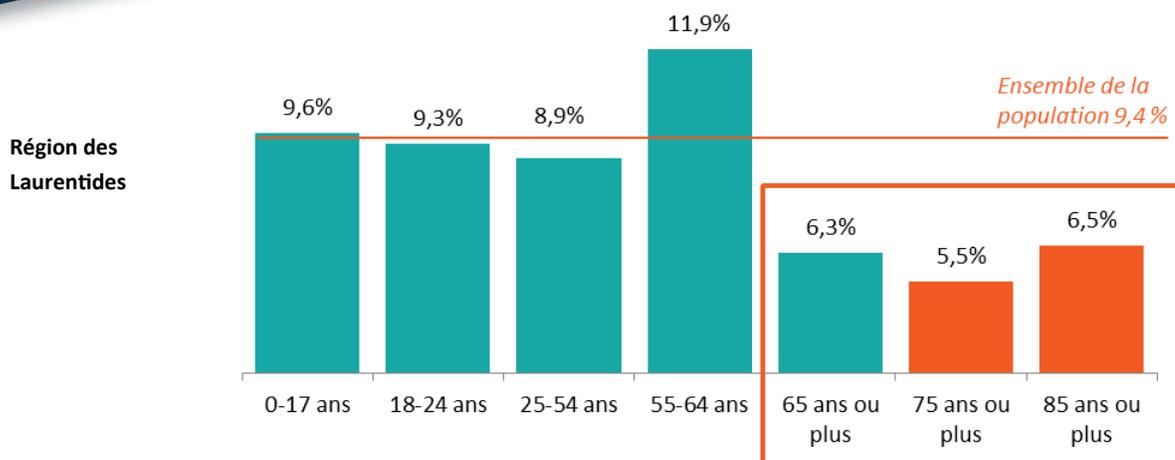
Territoire de résidence	0-17 ans	18-64 ans	65 ans ou plus
Le Québec	10,9 %	10,7 %	6,4 %
Région des Laurentides	9,6 %	9,7 %	6,3 %
RLS d'Antoine-Labelle	16,3 %	15,2 %	5,8 %
RLS des Laurentides	11,9 %	13,8 %	6,4 %
RLS des Pays-d'en-Haut	14,1 %	12,6 %	5,6 %
RLS d'Argenteuil	18,6 %	15,8 %	7,1 %
RLS de Deux-Montagnes - Mirabel-Sud	7,4 %	7,2 %	6,8 %
RLS de la Rivière-du-Nord - Mirabel-Nord	10,5 %	10,4 %	7,4 %
RLS de Thérèse-De Blainville	6,7 %	6,8 %	4,8 %

- ◆ Pour la plupart des territoires, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC est légèrement plus élevée que l'ensemble de la population pour le groupe des 0-17 ans et plus faible chez les 65 ans ou plus.
- ◆ Le RLS d'Argenteuil a la proportion la plus élevée de la région chez les jeunes de 0-17 ans.

- ◆ Le RLS de la Rivière-du-Nord - Mirabel-Nord affiche la proportion la plus élevée de la région chez les aînés.
- ◆ Le RLS des Laurentides se démarque avec une proportion plus élevée chez les 18-64 ans.
- ◆ Deux-Montagnes - Mirabel-Sud est le territoire qui affiche le moins d'écarts entre les groupes d'âge.



Des situations différentes selon l'âge



- ◆ En répartissant la population de la région en groupes d'âge plus petits, nous constatons que les 55-64 ans se démarquent avec une proportion plus élevée que les autres groupes d'âge.
- ◆ Les personnes les plus âgées, les 85 ans ou plus, sont davantage représentées que les 75 ans ou plus sous le seuil de faible revenu selon la MPC.
- ◆ On retrouve une répartition semblable dans tous les territoires de RLS, à l'exception de Deux-Montagnes-Mirabel-sud, où la proportion de personnes âgées de 85 ans ou plus vivant sous la MPC est parmi les plus élevées de tous les groupes d'âge, à 8,4 %, comparé à 7,2 % pour l'ensemble de la population (données non présentées dans le graphique).

Près d'une personne vivant seule sur quatre vit sous la MPC

Considérant que, souvent, elles ne peuvent compter que sur leur propre revenu, les personnes vivant seules sont plus susceptibles que celles vivant dans les autres types de ménages de faire face à une vulnérabilité au niveau économique.

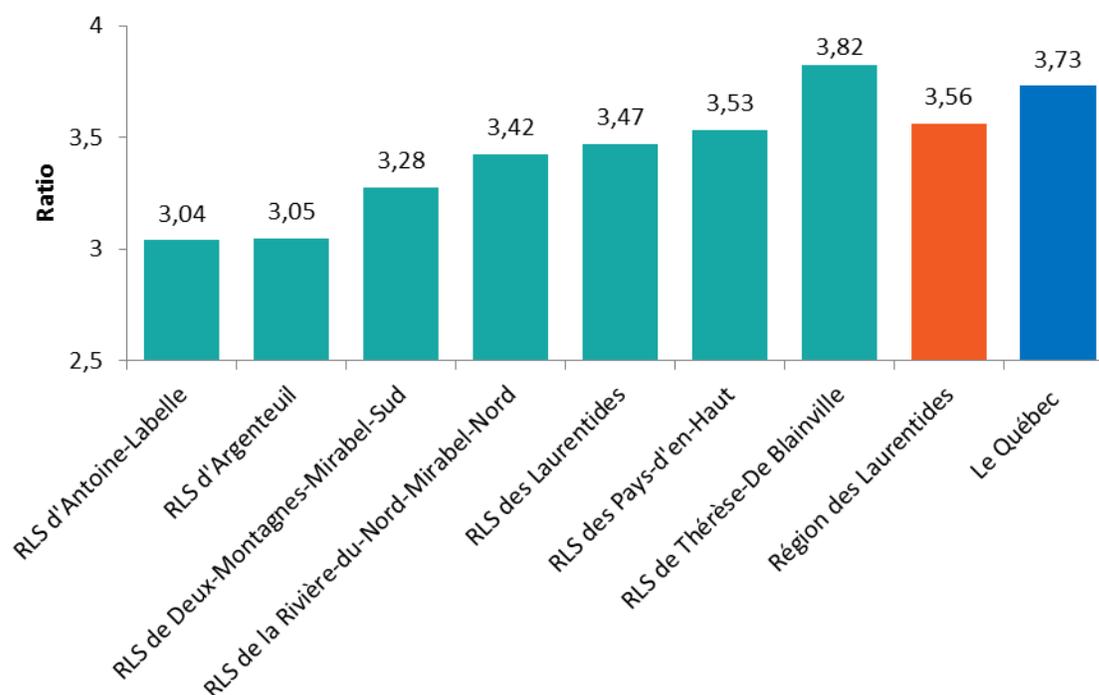
Territoire de résidence	Nombre	%
Le Québec	274 795	23,4
Région des Laurentides	16 530	22,5
RLS d'Antoine-Labelle	1 450	26,0
RLS des Laurentides	2 145	26,6
RLS des Pays-d'en-Haut	1 690	22,3
RLS d'Argenteuil	1 315	26,4
RLS de Deux-Montagnes - Mirabel-Sud	2 275	19,0
RLS de la Rivière-du-Nord - Mirabel-Nord	4 905	24,1
RLS de Thérèse-De Blainville	2 745	18,5

- ◆ La situation pour l'ensemble de la région des Laurentides est sensiblement plus avantageuse que celle de l'ensemble du Québec.
- ◆ Les proportions les plus élevées se trouvent dans les territoires de RLS d'Antoine-Labelle, des Laurentides et d'Argenteuil.
- ◆ À l'inverse, il y a des proportions plus modestes de personnes seules vivant sous le seuil de la MPC dans les RLS de Deux-Montagnes - Mirabel-Sud et de Thérèse-De Blainville, les RLS du sud de la région.



Des écarts de revenus d'ampleurs variables selon les territoires

L'écart entre le revenu des ménages vivant sous la MPC et le revenu des ménages vivant au-dessus du seuil de la MPC donne un aperçu de l'ampleur des inégalités de revenus entre les deux groupes. Le **ratio du revenu médian des ménages se situant au-dessus de la MPC sur celui de ceux vivant sous la MPC** permet de comparer l'importance de ces écarts d'un territoire à l'autre. Un ratio plus élevé traduit un écart de revenu plus grand entre les deux groupes.



- ◆ Le ratio entre le revenu médian des ménages vivant au-dessus de la MPC et celui des ménages vivant sous la MPC traduit des écarts moins importants dans la région des Laurentides que pour l'ensemble du Québec.
- ◆ Thérèse-De Blainville se démarque avec le ratio le plus élevé parmi les territoires de RLS de la région, donc avec l'inégalité de revenu la plus grande.
- ◆ Les ratios des RLS d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil traduisent les écarts les plus faibles.



À savoir sur les données dans la fiche

- ⇒ La Mesure du panier de consommation (MPC) désigne une mesure de faible revenu fondée sur le revenu après impôt déduit du coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente les coûts annuels de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence, ajusté selon la taille de la famille économique². Lorsque le revenu disponible pour la MPC tombe sous le seuil applicable à la personne, cette dernière est considérée comme ayant un faible revenu.
- ⇒ À la différence de mesures comme le seuil de faible revenu ou la mesure du faible revenu, la MPC présente des seuils spécifiques à chacune des provinces canadiennes. De plus, le calcul de la MPC repose sur une estimation plus détaillée du coût de biens et services de base, notamment, la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement.
- ⇒ Comparé à ces autres mesures, la MPC produit généralement des valeurs plus élevées que le seuil de faible revenu, mais plus faibles que la mesure de faible revenu.
- ⇒ L'ensemble des données qu'on retrouve dans le présent document proviennent du recensement canadien de 2016 de Statistique Canada et réfèrent aux revenus de l'année 2015, calculé pour les personnes vivant en ménage privé.

²Les seuils de la MPC présentés dans cette fiche ont été établis sur la base des coûts estimés du logement, de l'alimentation et du transport en 2008, transposés en dollars constants de 2017.

Références

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES (ASSS des Laurentides, 2014). Rapport du directeur de santé publique 2014 : Prévenir et réduire les inégalités sociales de santé dans les Laurentides.

STATISTIQUE CANADA, *Les lignes du faible revenu : leur signification et leur calcul*, Série de documents de recherche – Revenu, N° 75F002M au catalogue — N° 002, le 8 juillet 2016

En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA, *Le dictionnaire du recensement de la population 2016*, La mesure du panier de consommation. Consultation en ligne le 14 juin 2019:

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop165-fra.cfm>

Pour en savoir plus sur le calcul des différentes mesures du faible revenu :

Statistique Canada, *Les lignes du faible revenu : leur signification et leur calcul*, Série de documents de recherche – Revenu, No 75F002M au catalogue — No 002, le 8 juillet 2016

En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm>



ANNEXE - Population vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC par municipalité et par MRC de la région des Laurentides, 2015

MRC ou municipalité	Nombres	%
MRC Deux-Montagnes	7 030	7,2
Saint-Eustache	3 450	8,0
Deux-Montagnes	1 330	7,6
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	745	4,1
Pointe-Calumet	680	10,5
Saint-Joseph-du-Lac	330	4,9
Oka	335	9,1
Saint-Placide	160	10,3

MRC ou municipalité	Nombres	%
MRC Thérèse-De Blainville	10 000	6,5
Boisbriand	1 825	6,8
Sainte-Thérèse	3 080	12,6
Blainville	2 655	4,7
Rosemère	450	3,3
Lorraine	430	4,7
Bois-des-Filion	680	7,1
Sainte-Anne-des-Plaines	880	6,4

Municipalité	Nombres	%
Mirabel	3 355	6,7

Source: Statistique Canada, recensement 2016 (totalisation personnalisée du recensement)

ANNEXE - Population vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC par municipalité et par MRC de la région des Laurentides, 2015

MRC ou municipalité	Nombres	%
MRC de la Rivière-du-Nord	13 660	10,9
Saint-Colomban	970	6,1
Saint-Jérôme	9 680	13,6
Sainte-Sophie	1 440	9,2
Prévost	830	6,4
Saint-Hippolyte	740	8,2

MRC ou municipalité	Nombres	%
MRC d'Argenteuil	4 580	14,4
Saint-André-d'Argenteuil	385	12,9
Lachute	2 125	17,1
Gore	240	12,6
Mille-Isles	165	10,9
Wentworth	15	3,0
Brownsburg-Chatham	1 005	14,3
Grenville-sur-la-Rouge	285	10,3
Grenville	265	15,2
Harrington	95	10,4

MRC ou municipalité	Nombres	%
MRC des Pays-d'en-Haut	4 495	10,9
Estérel	Non disponible	Non disponible
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	315	11,5
Sainte-Adèle	1 635	13,0
Piedmont	350	11,9
Sainte-Anne-des-Lacs	255	7,1
Saint-Sauveur	975	9,8
Morin-Heights	430	10,3
Lac-des-Seize-Îles	Non disponible	Non disponible
Wentworth-Nord	150	10,9
Saint-Adolphe-d'Howard	385	11,2

Source: Statistique Canada, recensement 2016 (totalisation personnalisée du recensement)

ANNEXE - Population vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC par municipalité et par MRC de la région des Laurentides, 2015

MRC ou municipalité	Nombres	%
MRC des Laurentides	5 285	11,8
Val-Morin	330	11,8
Val-David	710	14,4
Lantier	90	11,6
Sainte-Lucie-des-Laurentides	105	8,6
Sainte-Agathe-des-Monts	1 500	15,2
Ivry-sur-le-Lac	45	10,8
Saint-Faustin--Lac-Carré	260	7,6
Barkmere	Non disponible	Non disponible
Montcalm	65	9,7
Arundel	45	9,1
Huberdeau	105	13,5
Amherst	255	17,5
Brébeuf	60	6,3
Lac-Supérieur	160	8,5
Val-des-Lacs	125	16,3
Mont-Tremblant	995	10,8
La Conception	105	7,9
Labelle	245	10,2
Lac-Tremblant-Nord	Non disponible	Non disponible
La Minerve	85	7,1

Source: Statistique Canada, recensement 2016 (totalisation personnalisée du recensement)



Suite

ANNEXE - Population vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC par municipalité et par MRC de la région des Laurentides, 2015

MRC, secteur ou municipalité	Nombres	%
MRC d'Antoine-Labelle	4 445	13,1
Secteur Lièvre Sud	365	10,4
Notre-Dame-du-Laus	175	11,6
Notre-Dame-de-Pontmain	70	11,2
Lac-du-Cerf	50	10,5
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	70	8,3
Secteur La Rouge	1 210	14,3
Nominingue	180	8,8
Rivière-Rouge	690	16,3
La Macaza	85	9,2
L'Ascension	145	18,4
Lac-Saguay	110	22,2
Secteur Centre	2 340	13,1
Chute-Saint-Philippe	85	9,3
Lac-des-Écorces	315	11,4
Mont-Laurier	1 850	13,7
Kiamika	90	12,8
Secteur Lièvre Nord	530	12,7
Ferme-Neuve	360	13,7
Lac-Saint-Paul	40	9,0
Mont-Saint-Michel	35	7,1
Sainte-Anne-du-Lac	95	17,8

Source: Statistique Canada, recensement 2016 (totalisation personnalisée du recensement)